



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fort-de-France, le 3 décembre 2021

Communiqué de presse

Prolongation du couvre-feu jusqu'à la soirée du mardi 7 décembre incluse

L'interdiction de circulation entre 19h00 et 05h00 sur l'ensemble du territoire de la Martinique a été prolongée jusqu'au mercredi 8 décembre à 05h00 afin de limiter le risque de troubles à l'ordre public durant la nuit et réduire les risques pour les personnes et pour les biens.

Cette mesure sera adaptée mercredi, après concertation, en fonction de la situation sécuritaire et sanitaire.

**Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle**

